

Genworth Financial Canada – Moniteur des nouveaux acheteurs de maison de Genworth

Mai 2010



Genworth
Financial
Canada

Au service des PROPRIÉTAIRES DE MAISON



Contexte et méthodologie

Méthodologie

- Un total de 2 001 entrevues omnibus à l'échelle nationale ont été menées par Environics Research Group. Les résultats provenant d'un échantillon de cette taille peuvent être considérés comme exacts à +/- 2,2 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus importante dans les sous-groupes.
- Les entrevues ont été menées du 4 au 9 février 2010.



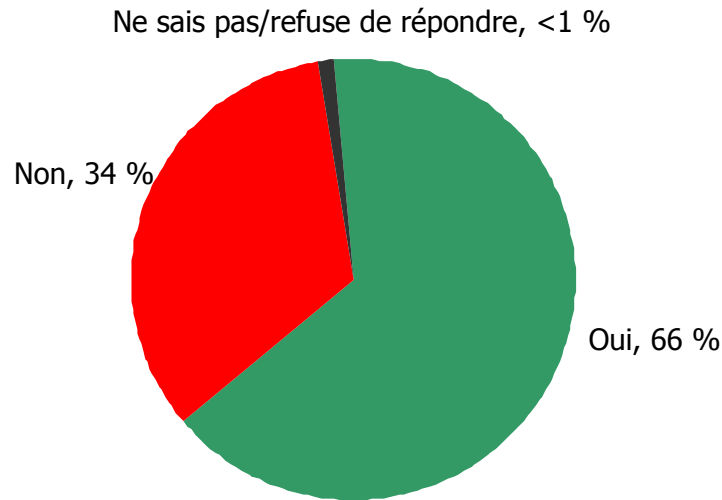
RÉSULTATS



Connaissance du programme Nouveaux acheteurs de maison

Base : Toutes les personnes interrogées (n=2 001)

Actuellement, le Régime d'accèsion à la propriété (RAP) du gouvernement fédéral permet aux nouveaux acheteurs de retirer temporairement jusqu'à 25 000 \$ de leur REÉR pour l'achat de leur première maison. Aviez-vous entendu parler du Régime d'accèsion à la propriété avant aujourd'hui?



	Total	Utilise(ra) le RAP
Oui	66	↑ 81
Non	34	19
Ne sais pas/pas de réponse	<1	<1

Résultats :

- Les deux tiers (66 %) des Canadiens connaissaient le Régime d'accèsion à la propriété. Seulement un tiers (34 %) n'en avaient pas entendu parler.

Différences clés :

- Les nouveaux acheteurs de maison ne sont pas plus susceptibles de connaître le régime (64 %), mais les acheteurs d'une maison existante ou ceux qui envisagent l'achat d'une maison existante sont plus susceptibles de le connaître (75 %).
- Les trois quarts des personnes âgées de 30 à 44 ans (74 %) ou de 45 à 59 ans (73 %) avaient entendu parler du Régime d'accèsion à la propriété. Cependant, seulement la moitié (48 %) des personnes âgées de 18 à 29 ans en avaient entendu parler.
- À l'échelle régionale, les résidents de l'Ontario (69 %), de l'Alberta (68 %) et de la Colombie-Britannique (67 %) étaient plus susceptibles d'en avoir entendu parler que les résidents du Québec (63 %), des Prairies (59 %) et de l'Atlantique (55 %).
- Les personnes qui louent un logement sont moins susceptibles de connaître le Régime d'accèsion à la propriété (57 %).

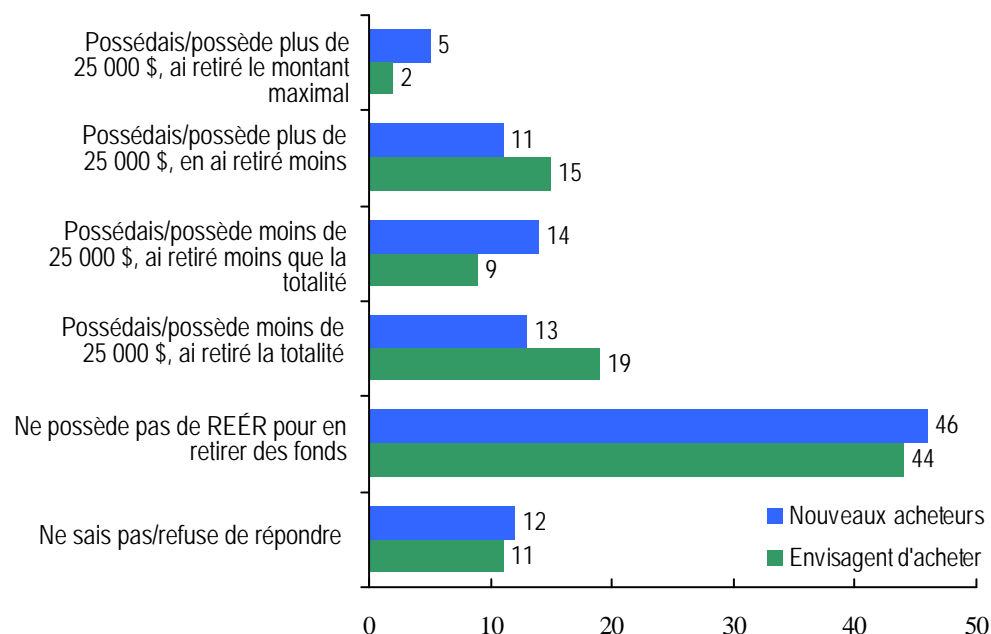
↑/↓ : Sensiblement supérieur/inférieur au niveau de confiance de 95 %



Utilisation actuelle/prévue des REÉR pour la mise de fonds

Base : Nouveaux acheteurs de maison/ceux qui envisagent l'achat d'une première maison (n=198)

Lequel de ces énoncés décrit le mieux votre utilisation actuelle/éventuelle du Régime d'accèsion à la propriété?



	Total	Utilise(ra) le RAP
Possédais/possède plus de 25 000 \$, ai tout retiré	3	7 ↑
Possédais/possède plus de 25 000 \$, en ai retiré moins	13	29 ↑
Possédais/possède moins de 25 000 \$, n'ai pas tout retiré	11	26 ↑
Possédais/possède moins de 25 000 \$, ai tout retiré	16	37
Ne possède pas de REÉR	44	
Ne sais pas/pas de réponse	12	

↑/↓ : Sensiblement supérieur/inférieur au niveau de confiance de 95 %

Résultats :

- La moitié des nouveaux acheteurs de maison (46 %) ou de ceux qui envisagent l'achat d'une première maison (44 %) ne possèdent pas de REÉR pour en retirer des fonds.
- Très peu de nouveaux acheteurs de maison (16 %) ou de ceux qui envisagent l'achat d'une première maison (17 %) disposent d'un montant supérieur à 25 000 \$ duquel ils peuvent retirer des fonds.

Différences clés :

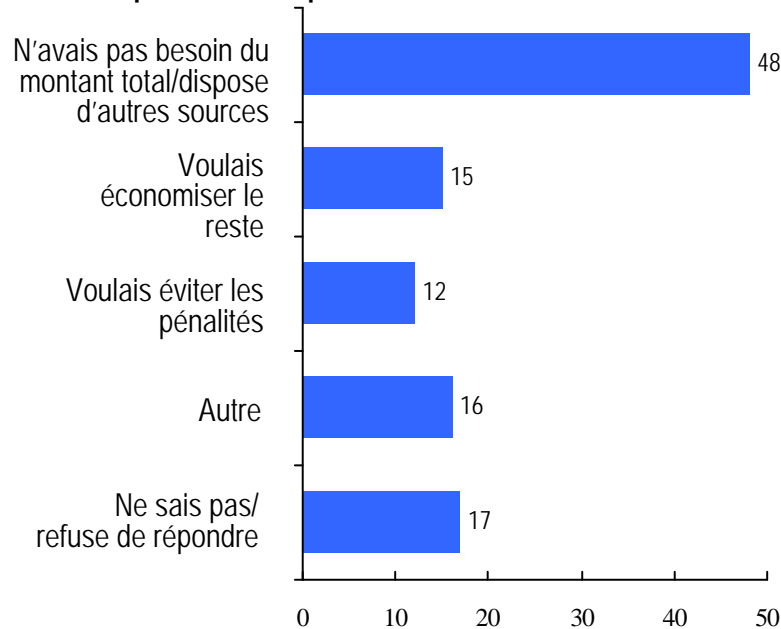
- La petite taille de l'échantillon empêche d'effectuer une analyse détaillée par sous-groupes démographiques.
- La moitié des personnes âgées de 18 à 29 ans (50 %) ne possèdent pas de REÉR pour en retirer des fonds.



Raisons pour ne pas retirer le montant maximal

Base : Les personnes qui prévoient retirer moins que le montant maximal (n=34)

Pourquoi avez-vous retiré/retirez-vous un montant inférieur au montant maximal qu'il vous est permis de puiser dans votre REÉR?



Résultats :

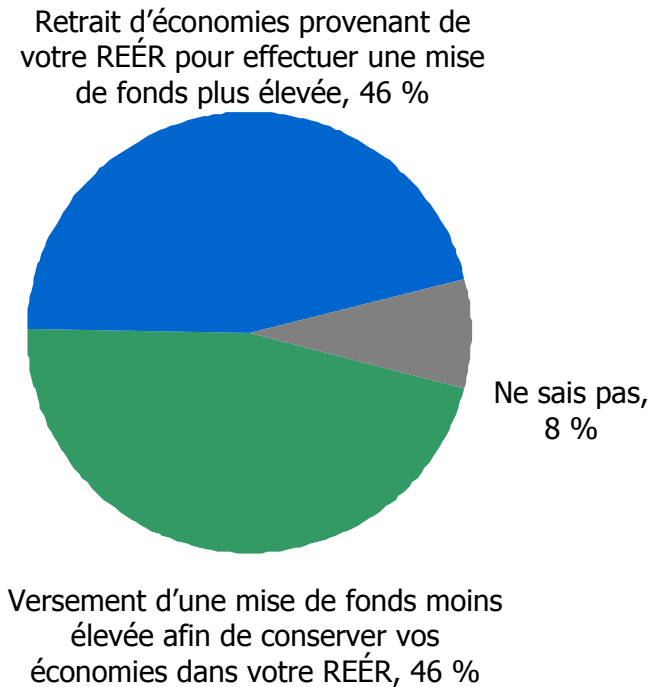
- L'échantillon étant très petit, les résultats doivent être interprétés avec prudence. La moitié (48 %) des personnes n'ayant pas retiré ou qui ne prévoient pas retirer le montant maximal affirment qu'elles disposent d'autres économies ou qu'elles n'avaient pas besoin de cet argent.
- Quinze pour cent (15 %) désiraient conserver leurs économies, tandis que 12 % cherchaient à éviter des pénalités.



Meilleur investissement

Base : Nouveaux acheteurs de maison/ceux qui envisagent l'achat d'une première maison (n=144)

À long terme, lequel de ces énoncés représente le meilleur investissement selon vous?



	Total	Utilise(ra) le RAP
Retrait du REÉR, mise de fonds + élevée	46	59
Économies REÉR, mise de fonds - élevée	46	37
Ne sais pas/pas de réponse	8	4

Résultats :

- Les réponses des nouveaux acheteurs de maison sont également partagées entre le retrait d'économies provenant de leur REÉR pour effectuer une mise de fonds plus importante (46 %) ou le versement d'une mise de fonds moins élevée afin de conserver leurs économies dans leur REÉR (46 %). Seulement 8 % n'ont pas émis d'opinion.

Différences clés :

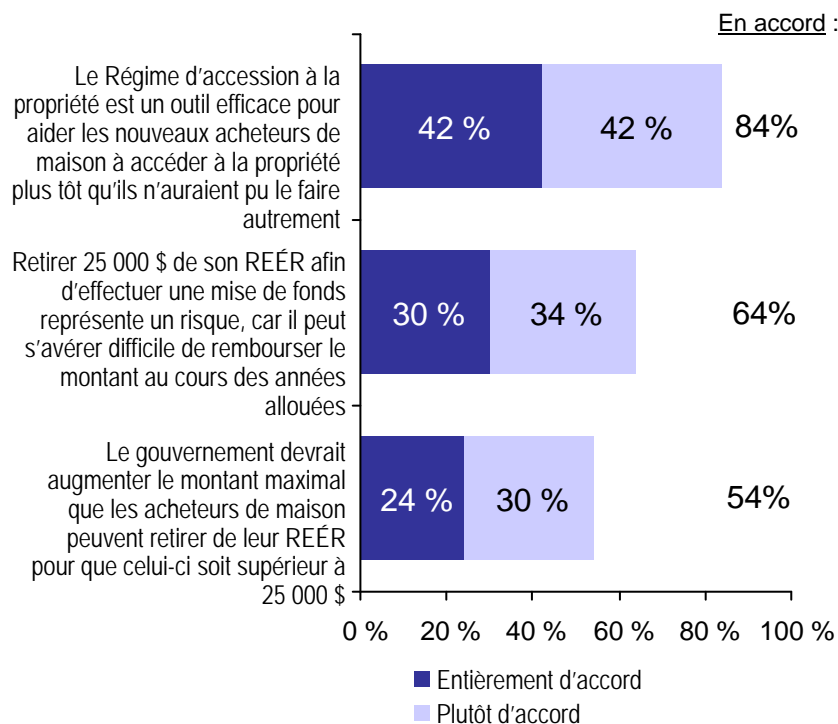
- Il faut dire que 59 pour 100 de ceux qui ont utilisé ou qui prévoient utiliser le Régime d'accèsion à la propriété pensent qu'il est plus avantageux de retirer leurs économies de leur REÉR, tandis que 37 pour 100 pensent qu'il est plus avantageux de verser une mise de fonds moins élevée afin de conserver leurs économies dans leur REÉR.
- Les personnes âgées de 18 à 29 ans étaient légèrement plus susceptibles de croire qu'il est plus avantageux de verser une mise de fonds moins élevée (52 %) que de retirer un montant de leur REÉR (42 %).
- Les personnes qui gagnent entre 75 000 \$ et 99 000 \$ sont plus susceptibles de croire qu'il est plus avantageux de retirer leurs économies (59 %) que de verser une mise de fonds moins élevée (32 %). Ceux qui gagnent moins de 25 000 \$ sont plus susceptibles d'être indécis (17 %).

↑↓ : Sensiblement supérieur/inférieur au niveau de confiance de 95 %

Attitudes face au Régime d'accèsion à la propriété

Base : Toutes les personnes interrogées (n=2 001)

Veillez indiquer si vous êtes... avec chacun des énoncés suivants



	Total	Utilise(ra) le RAP
Le RAP est un outil efficace	84	91 ↑
Retirer 25 000 \$ représente un risque	64	60
Le gouv. devrait augmenter le montant de 25 000 \$ alloué pour le retrait	54	57 ↑

↑/↓ : Sensiblement supérieur/inférieur au niveau de confiance de 95 %

Résultats clés :

- Quarante-deux pour cent des répondants s'accordent pour dire que le Régime d'accèsion à la propriété est un outil efficace pour aider les nouveaux acheteurs de maison à accéder à la propriété plus tôt. Quarante-deux pour cent sont entièrement d'accord.
- La moitié (54 %) des répondants aimeraient que le montant maximal admis aux fins de retrait soit augmenté à un montant supérieur à 25 000 \$.
- Cependant, les deux tiers (64 %) pensent que retirer 25 000 \$ de leur REÉR peut représenter un risque, car il peut être difficile de rembourser le montant pendant la période allouée.

Différences clés :

- Les personnes qui gagnent entre 50 000 \$ et 74 000 \$ sont plus susceptibles de considérer le Régime d'accèsion à la propriété en tant qu'outil efficace que celles qui gagnent moins de 25 000 \$ (91 % par rapport à 79 %). Les personnes âgées de 30 à 44 ans sont également plus susceptibles de partager cette opinion (88 %).
- Les résidents du Québec sont moins susceptibles de penser que le retrait de 25 000 \$ représente un risque. Les personnes dont le salaire est inférieur à 25 000 \$ sont plus susceptibles de penser que ce retrait représente un risque que les personnes dont le salaire est supérieur à 100 000 \$ (70 % par rapport à 61 %).
- Les hommes sont davantage en faveur de l'augmentation du montant admis aux fins de retrait que les femmes (57 % par rapport à 51 %). Les résidents de la Colombie-Britannique sont davantage en accord avec cet énoncé que les résidents du Manitoba/de la Saskatchewan (58 % par rapport à 44 %). De même, les personnes âgées de 18 à 29 ans sont davantage en accord avec cet énoncé que les personnes âgées de 60 ans et plus (60 % par rapport à 48 %). Enfin, les personnes qui gagnent moins de 25 000 \$ sont davantage en accord avec cet énoncé que les personnes qui gagnent 100 000 \$ et plus (60 % par rapport à 52 %).



Conclusions



Conclusions

- Les résultats de cette recherche démontrent que les Canadiens connaissent très bien et utilisent le Régime d'accèsion à la propriété.
- Malheureusement, un peu moins de la moitié des nouveaux acheteurs de maison/de ceux qui envisagent l'achat d'une première maison ne possèdent pas de REÉR pour en retirer des fonds. Parmi ceux qui en ont, très peu sont en mesure de retirer le montant maximal permis.
- Les réponses des personnes interrogées sont également partagées entre le retrait d'économies provenant de leur REÉR pour effectuer une mise de fonds plus importante et le maintien de leurs économies pour effectuer une mise de fonds moins élevée.
- Les deux tiers des nouveaux acheteurs de maison pensent que retirer 25 000 \$ de leur REÉR peut représenter un risque, car il peut être difficile de rembourser le montant pendant la période allouée.
- Les Canadiens plus jeunes ont le plus besoin d'être informés au sujet du Régime d'accèsion à la propriété, car seulement 48 pour 100 des personnes âgées de 18 à 29 ans avaient entendu parler du régime, contrairement à 74 pour 100 des Canadiens âgés de 30 à 44 ans.